

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 22, Number 1, 1991

XX^{ème} anniversaire d'*Études internationales*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702795ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702795ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1991). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 22(1), 137–155. <https://doi.org/10.7202/702795ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1990)

A — Aperçu général

L'unification de l'Allemagne, la signature de la Charte de Paris, la fin du cycle de l'Uruguay Round et la crise du golfe Persique sont autant d'événements qui témoignent du caractère particulièrement intense des activités internationales pendant les trois derniers mois de l'année 1990. Le Canada quittait de plus à la fin de décembre son siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, un lieu devenu, depuis la fin de la guerre froide et le début du conflit du Golfe, un important forum de décision. Déplacements, décisions, réunions et prises de position se succédaient donc pour les dirigeants canadiens jusqu'à la fin du trimestre. À l'instar des autres gouvernements impliqués dans le conflit du Golfe, ils attendaient en cette fin d'année de nouvelles initiatives dans cette crise temporairement suspendue par l'intermède de la résolution 678 de l'ONU.

B — Les politiques de défense

1 – L'OTAN et le Sommet de la CSCE à Paris

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN se réunissaient dans le cadre de leurs rencontres régulières mais l'un des points marquants du trimestre se déroulait alors que les chefs d'État et de gouvernement des autres pays participant à la CSCE se joignaient à eux à l'occasion du Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les 5, 6 et 7 décembre, le Groupe des plans nucléaires et le Comité des plans de défense constitués des ministres de la Défense – dont fait partie le ministre canadien de la Défense, M. Bill McKnight, – tenaient une séance conjointe à Bruxelles. M. Jim Bartleman, ambassadeur du Canada auprès de l'OTAN et le Général John de Chastelain, chef de l'État-major de la Défense, accompagnaient M. McKnight.¹ Deux semaines plus tard, les 17 et 18 décembre, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se retrouvaient eux aussi à Bruxelles. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures,

* *Documentaliste au centre québécois de relations internationales*

1. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 73/90*, 3 décembre 1990; *Le Devoir*, 8 décembre 1990, p. A9; *The Globe and Mail*, 8 décembre 1990, p. A9.

Revue Études internationales, volume xxii, n° 1, mars 1991

M. Joe Clark, assistait à cette rencontre.² Ces réunions de l'OTAN étaient principalement consacrées à l'examen du caractère collectif de la défense européenne dans un contexte de fin de guerre froide, l'étude des liens entre l'Alliance, la CSCE et la Communauté européenne, et la modification possible de la sphère de compétence de l'Alliance atlantique.

Le II^{ème} Sommet de la CSCE, quinze ans après celui d'Helsinki, regroupait à Paris les dirigeants des 34 pays membres de la CSCE du 19 au 21 novembre. Ils saluaient la fin de «l'ère de l'affrontement et de la division» en signant quatre documents:³

Un Traité sur les forces conventionnelles en Europe. Ratifié le 19 novembre par les 22 États de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie, il établit des niveaux égaux quant aux nombres de chars d'assaut (20 000), véhicules blindés (30 000), pièces d'artillerie (20 000), avions de combat (6 800) et hélicoptères (2 000). Il prévoit aussi un régime de vérification efficace, la création d'un Groupe consultatif mixte et une période de suivi.⁴

Une Déclaration commune OTAN-Pacte de Varsovie. Celle-ci énonce que les signataires ne sont «plus adversaires», qu'ils établiront «de nouveaux rapports de partenaires» et qu'ils s'offrent «mutuellement leur amitié».⁵

La Charte de Paris pour une nouvelle Europe. Adoptée le 21 novembre par les chefs d'État et de gouvernement des 34 pays de la CSCE, cette charte crée six nouvelles institutions: un secrétariat à Prague, un bureau des élections à Varsovie, un centre de prévention des conflits à Vienne, un Conseil formé des ministres des Affaires étrangères, un comité d'experts qui se consulteront régulièrement à Vienne à partir de 1992 et un cadre pour des rencontres bi-annuelles au niveau des chefs d'État et de gouvernement.⁶

Un Document sur les mesures de confiance et de sécurité. Accepté par les 34 États membres, ce document propose un système d'échanges d'informations visant la transparence militaire et la réduction des risques de déclenchements accidentels de conflit. Le Centre de prévention des conflits créé par la Charte de Paris aura le rôle d'appuyer ces nouvelles mesures de confiance.⁷

Le Canada accueillait avec satisfaction le contenu de ces documents, la création des nouvelles institutions qui en découlent et le caractère de direction permanente qui s'en dégage. Il entend de plus participer activement au processus de vérification prévu dans le traité sur les FCE et aux négociations sur les forces conventionnelles. Le Premier ministre canadien qualifiait ce sommet de Paris «d'étape historique dans le processus de consolidation et de renforcement de la CSCE» et disait espérer que sa tenue «inaugure une nouvelle Europe».⁸

2. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 287*, 14 décembre 1990; *Le Devoir*, 17 décembre 1990, p. 6; *Le Devoir*, 19 décembre 1990, p. A7.

3. *Le Monde*, 22 novembre 1990, p. 1.

4. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 19 novembre 1990; *Le Devoir*, 19 novembre 1990, p. 6; *The Globe and Mail*, 20 novembre 1990, pp. A1 et A9.

5. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 19 novembre 1990; *Le Monde*, 20 décembre 1990, pp. 3 et 4.

6. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 21 novembre 1990; *Le Devoir*, 17 novembre 1990, p. B10; *Le Devoir*, 23 novembre 1990, p. B8.

7. *Le Devoir*, 19 novembre 1990, p. 6; *Le Monde*, 17 novembre 1990, p. 6.

8. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 19 novembre 1990.

2 – Les crédits supplémentaires pour la Défense

Le coût des opérations menées au Québec cet été ainsi que dans le golfe Persique depuis le mois d'août nécessitait l'affectation de nouveaux crédits pour le ministère de la Défense nationale. Le budget des dépenses supplémentaires déposé le 23 novembre devant la Chambre des communes octroyait 350 \$ millions additionnels pour répondre à la situation. De cette somme, 229 \$ millions étaient consacrés aux dépenses de fonctionnement reliées à la présence canadienne dans le Golfe et à l'aide fournie aux autorités civiles du Québec et 121 \$ millions à l'achat de matériel et au rééquipement des navires déployés dans le golfe Persique. On estime le soutien des opérations militaires au Moyen-Orient à quelque 90 \$ millions par mois ce qui devrait totaliser une facture globale de 646 \$ millions pour la fin de l'année financière.⁹

C — Les politiques économiques et commerciales

La politique commerciale du Canada était marquée ce trimestre-ci par l'adoption le 31 octobre d'un arrêté destiné à contrer «l'amendement Mack». Ainsi nommé d'après le nom du sénateur américain, cette mesure du Congrès des États-Unis interdirait aux filiales canadiennes de compagnies américaines les échanges commerciaux avec Cuba, même dans le cas de produits d'origine canadienne. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et la ministre de la Justice, Mme Kim Campbell, soutenaient alors que cet amendement empiétait sur la souveraineté du Canada et ses capacités de légiférer sur le commerce extérieur des sociétés opérant sur son territoire.¹⁰

D — Les politiques d'immigration

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, déposait le 25 octobre à la Chambre des communes le rapport annuel du gouvernement en matière d'immigration pour la période 1991-1995. Notons que la planification quinquennale adoptée cette année constitue une nouveauté puisque jusqu'ici le plan d'immigration canadien ne couvrait qu'une seule année.

Désirant une «croissance modérée» de l'immigration, la ministre établissait le nombre d'immigrants qui seront admis au Canada à 220 000 en 1991 et à 250 000 par année jusqu'en 1995, soit un total de 1,2 million en cinq ans. Mme McDougall entend par la même occasion rétablir «l'équilibre naturel» entre les catégories de la famille, des réfugiés et des immigrants indépendants. Pour ce faire, la catégorie des immigrants indépendants, notamment la sous-catégorie des travailleurs qualifiés,

9. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 69/90*, 23 novembre 1990; *Le Devoir*, 24 novembre 1990, p. A1; *The Globe and Mail*, 24 novembre 1990, p. A7.

10. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 249*, 31 octobre 1990; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 251*, 1^{er} novembre 1990; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 1^{er} novembre 1990, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1990, p. A4; SCOTT WHITE, *The Globe and Mail*, 3 novembre 1990, p. A7.

sera favorisée et leur nombre passerait de 81 500 en 1990 à 112 000 en 1995. Le niveau des réfugiés augmentera moins rapidement passant de 42 000 à 53 000 en 1995 et le total des immigrants dans la catégorie de la famille haussera de 72 500 en 1991 à 100 000 en 1992 pour diminuer à 85 000 dans cinq ans. En outre, le gouvernement canadien resserrera les critères d'admission pour la réunion des familles en soumettant le parrainage à la condition de l'existence «de liens de dépendance réelle» entre les parents. Par exemple, les enfants adultes qui ne sont pas à la charge de leurs parents devront dorénavant se qualifier dans la catégorie des immigrants indépendants.¹¹

Enfin, la ministre présentait, annexée dans son rapport annuel, une politique d'intégration des immigrants. C'est la prestation des cours de langue aux immigrants qui se voit attribuer la part la plus importante des crédits avec 200 \$ millions.¹²

E — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

Le Canada terminait le 31 décembre son mandat de deux ans au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le 1^{er} janvier 1991, le Canada, la Finlande, la Malaisie, la Colombie et l'Éthiopie seront remplacés par l'Inde, l'Équateur, la Belgique, le Zimbabwe et l'Autriche. Les derniers moments du Canada à cette fonction étaient bien sûr marqués par la question toujours explosive de la crise du golfe Persique, mais parallèlement à ceci, les délégués canadiens consacraient aussi leurs énergies au règlement du dossier de la force de maintien de la paix à Chypre. On sait que depuis de nombreux mois déjà, les Canadiens cherchaient à faire adopter le principe d'une contribution obligatoire et non plus volontaire au financement de cette opération de paix. Les membres du Conseil devaient se prononcer le 14 décembre sur cette question et sur celle du renouvellement automatique de la mission onusienne. Le vote sur le financement ayant été reporté d'une semaine pour permettre de plus amples consultations, le Canada décidait de s'abstenir lors de la décision sur le renouvellement.¹³ Le Conseil s'engageait finalement à la fin de décembre à considérer «favorablement» des changements au financement de cette force de maintien de la paix.¹⁴

2 — La Francophonie

À un an de la tenue du quatrième Sommet francophone, le choix du pays hôte, le Zaïre, soulevait des inquiétudes au sein des pays membres de la Francophonie. La situation des droits de la personne dans ce pays, la répression des étudiants à

11. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 90-29*, 25 octobre 1990; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1990, pp. A1 et A4; Marie TISON, *Le Devoir*, 26 octobre 1990, p. A3.

12. Voir *La Presse*, 26 octobre 1990, cité par *l'Argus* du 26 octobre 1990, pp. A12 et A13 et Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1990, p. A4.

13. *The Toronto Star*, 15 décembre 1990, p. A17; Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 14 décembre 1990, p. A9.

14. *Le Devoir*, 29 décembre 1990, p. A3.

Lumumbashi et des lenteurs dans la préparation de l'événement incitaient le Canada et d'autres pays francophones à discuter de la possibilité de déplacer le site du prochain Sommet francophone. À la fin du mois de novembre, Ottawa faisait part par voie diplomatique de ses préoccupations aux autorités zairoises¹⁵ et, au début de décembre, le ministre des Affaires étrangères du Zaïre rencontrait les ministres canadiens responsables de la Francophonie et des Relations extérieures et du Développement international.¹⁶ Aucune décision officielle n'était toutefois rendue publique avant la fin du trimestre.

On retiendra aussi de ces derniers mois de l'année 1990 la tenue de la réunion du Conseil d'administration de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) qui avait lieu à la mi-novembre à Niamey, au Niger. Le ministre canadien chargé de la Francophonie, M. Marcel Masse, se déclarait alors satisfait des récents efforts déployés par l'ACCT pour renforcer son efficacité et assumer un rôle plus actif. Cette réunion coïncidait avec le 20^{ème} anniversaire de l'ACCT.¹⁷

3 – Le GATT et les NCM

Après quatre années de discussions, les négociations commerciales de l'Uruguay Round étaient ajournées le 7 décembre à l'issue de la réunion ministérielle des 107 pays membres du GATT et de l'échec des pourparlers sur l'épineuse question des subventions agricoles.¹⁸ Bien que déçu du blocage des négociations, le chef de la délégation canadienne et ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, se disait néanmoins encouragé par les progrès accomplis dans certains dossiers dont celui des services financiers. Il attribuait l'impasse des pourparlers «au manque de volonté politique de s'attaquer comme il se doit au dossier agricole» et à la position de la Communauté européenne qui aurait rendu «toute entente impossible». ¹⁹ En plus du dossier agricole qu'ils suivaient de près, les membres de la délégation canadienne s'impliquaient aussi d'une manière particulière dans les discussions sur l'accès au marché et sur le commerce des services. Ils présentaient par exemple une proposition de concert avec le Japon, la Suède et la Suisse, sur la non-discrimination et la libéralisation des échanges dans le secteur des services financiers.²⁰

Le Canada était représenté à Bruxelles par six ministres canadiens dont M. Don Mazankowski, ministre de l'Agriculture et M. Michael Wilson, ministre des Finances, ainsi que par plusieurs représentants des provinces et du secteur privé. Les négociations reprendront à Genève le 15 janvier, date à laquelle sera convoqué un comité informel des négociations commerciales sous la présidence de M. Arthur Dunkel, le directeur général de l'organisation.²¹

15. Marie TISON, *Le Devoir*, 27 novembre 1990, p. A2.

16. Marie TISON, *Le Devoir*, 15 décembre 1990, p. A3; Voir aussi Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 15 décembre 1990, p. A7.

17. *Le Devoir*, 23 novembre 1990, p. A2; *Le Devoir*, 24 novembre 1990, p. A2.

18. Michel van de WALLE, *Le Devoir*, 8 décembre 1990, pp. B1 et B5; Edward GREENSPON et Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 8 décembre 1990, pp. A1 et A7; *Le Monde*, 8 décembre 1990, p. 1.

19. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 90/72*, 7 décembre 1990; Michel van de WALLE, *Le Devoir*, 8 décembre 1990, p. B3.

20. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 281*, 3 décembre 1990.

21. *Le Devoir*, 18 décembre 1990, p. A5; Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 18 décembre 1990, p. B3.

4 – Autres rencontres économiques

Les mois d'octobre et de novembre donnaient lieu à plusieurs contacts, sessions de travail et rencontres multilatérales consacrées aux négociations commerciales de l'Uruguay Round de décembre. Le Canada participait à plusieurs de ces forums. D'abord, du 11 au 13 octobre, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, présidait à Saint-Jean (Terre-Neuve) la réunion des ministres de la Quadrilatérale dont font partie, outre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne.²² Ces discussions avaient été précédées par une rencontre avec le directeur-général du GATT, M. Arthur Dunkel. M. Dunkel était de passage au Canada où il avait rencontré la veille, dans la capitale fédérale, le Premier ministre canadien.²³

D'autres discussions se tenaient au début du mois de novembre à Genève entre les treize pays exportateurs agricoles qui composent le Groupe de Cairns. «Le fait de retarder la réunion de Bruxelles de quelques mois ne ferait que différer la prise des difficiles décisions qui s'imposent» déclarait alors M. Crosbie qui poursuivait toujours ses consultations avec plusieurs de ses homologues. M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et aux Oléagineux accompagnait M. Crosbie à Genève. Il devait ensuite se joindre à une délégation du Groupe de Cairns en tournée dans plusieurs capitales européennes pour souligner l'importance des enjeux de l'Uruguay Round.²⁴

Enfin, le Canada dépêchait du 12 au 15 novembre en Corée du Sud et au Japon son négociateur en chef pour les NCM, M. Gerald Shannon. M. Shannon rencontrait plusieurs ministres et hauts fonctionnaires de ces pays pour les inciter à faciliter le bon achèvement de l'Uruguay Round.²⁵

F — Les relations canado-américaines

1 – Les questions commerciales

Profitant de la tenue de la réunion des ministres de la Quadrilatérale, le ministre canadien du Commerce extérieur, M. John Crosbie, et la représentante américaine du Commerce extérieur, Mme Carla Hills, se retrouvaient le 11 octobre à Saint-Jean (Terre-Neuve) pour la quatrième rencontre de la Commission mixte du Commerce Canado-américain. Ils se déclaraient satisfaits du processus de règlement des différends dans le cadre du libre-échange qui, jusqu'alors, avait généré huit rapports de groupes spéciaux. Ils acceptaient aussi d'entériner quelques modifications mineures

22. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 227*, 4 octobre 1990 ; *Le Devoir*, 12 octobre 1990, p. A5 ; Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 11 octobre 1990, p. B4, 13 octobre 1990, p. B3 et 15 octobre 1990, pp. B1 et B2.

23. *The Globe and Mail*, 12 octobre 1990, pp. B1 et B4.

24. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 255*, 6 novembre 1990 ; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 6 novembre 1990, pp. B1 et B9 ; Philippe DEBEUSSCHER, *Le Devoir*, 6 novembre 1990, p. A6 ; *Le Devoir*, 7 novembre 1990, p. A7.

25. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 265*, 16 novembre 1990.

aux règles d'origine de l'Accord de libre-échange ainsi qu'à la liste de professions pouvant bénéficier des dispositions de séjour temporaire.²⁶

Par ailleurs, le Canada exigeait dans les derniers jours du mois de décembre un autre réexamen de la taxe américaine sur l'importation de porc canadien. Un nouveau comité bilatéral aura jusqu'au 7 mars pour maintenir ou rejeter la nouvelle taxe²⁷, celle du 7 décembre 1990, qui avait été modifiée et ramenée à 0,066 ¢ le kilogramme.²⁸ Dans un dossier distinct, mais apparenté, un autre groupe spécial doit rendre, d'ici au 22 janvier 1991 sa décision sur le préjudice causé aux producteurs américains par les exportations canadiennes de viande de porc.²⁹

2 – Autres questions

La conclusion positive des négociations pour un accord bilatéral canado-américain sur les pluies acides était annoncée le 19 décembre par l'ambassadeur canadien à Washington, M. Derek Burney. L'accord issu de ces discussions établira les engagements mutuels des deux pays concernant les niveaux d'émissions transfrontalières de polluant atmosphérique. Ce document de quatorze pages devrait être signé lors de la prochaine rencontre du Président américain et du Premier ministre canadien.³⁰ Les séances de négociations entamées depuis le mois d'août s'étaient poursuivies jusqu'à cette annonce. Quant au *Clean Air Act*, la nouvelle de sa sanction par le Président américain le 15 novembre était accueillie avec satisfaction par les autorités canadiennes.³¹

Par ailleurs, d'autres négociations débiteront au début de l'année prochaine entre les États-Unis et le Canada. Il s'agira cette fois-ci de conclure une nouvelle entente sur le transport des passagers, de fret, de cabotage et des services réguliers et nolisés. L'accord actuel dans ce domaine date de 1974.³² Le négociateur en chef pour le Canada sera M. Jim Harris, haut fonctionnaire des Affaires extérieures, tandis que la partie américaine sera dirigée par M. Charles Angevine, sous-secrétaire adjoint au département d'État.³³

26. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué no 235*, 11 octobre 1990.

27. *Le Devoir*, 27 décembre 1990, p. 5; *The Globe and Mail*, 26 décembre 1990, p. B3.

28. Voir Gouvernement du Canada, *Communiqué no 282*, 7 décembre 1990.

29. Voir aussi Gouvernement du Canada, *Communiqué no 244*, 23 octobre 1990; Maurice Girard, *Le Devoir*, 25 octobre 1990, p. A5; *The Globe and Mail*, 25 octobre 1990, p. B3.

30. Colin MacKENZIE, *The Globe and Mail*, 20 décembre 1990, p. A8.

31. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 novembre 1990; voir aussi Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 octobre 1990; *Le Devoir*, 22 octobre 1990, p. 2; Scott WHITE, *The Globe and Mail*, 16 novembre 1990, pp. A1 et A2; Colin MacKENZIE et Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1990, pp. A1 et A2.

32. *Le Devoir*, 4 octobre 1990, p. A5; Zuhair Kashmeri, *The Globe and Mail*, 4 octobre 1990, pp. A1 et A2.

33. Ambassade du Canada, *Les grands dossiers à Washington*, vol. 1, no. 8, décembre 1990, p. 1.

G — Le Canada et l'Europe de l'Ouest

1 — La visite en Europe du Premier ministre canadien

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, était l'un des premiers chefs de gouvernement à arriver à Paris pour assister au Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe puisqu'une session de travail avec le Premier ministre français avait été planifiée la veille du Sommet. MM. Rocard et Mulroney se rencontraient donc le 18 novembre pour discuter notamment de l'évolution de la situation internationale et de dossiers bilatéraux tels que la visite de M. Rocard au pays et le débat constitutionnel canadien.³⁴

Sitôt le Sommet terminé, M. Mulroney quittait la France pour se rendre en Italie les 22 et 23 novembre. Au Saint-Siège, il rencontrait lors d'une audience privée le souverain pontife avec lequel il discutait de la question des droits des autochtones et de la situation au Moyen-Orient.³⁵ Les relations avec la CE étaient toutefois le motif premier de la visite de M. Mulroney en Italie puisque ce pays préside jusqu'à la fin de l'année le Conseil européen. Il signait avec son homologue italien, M. Giulio Andreotti, une déclaration sur les relations entre le Canada et la Communauté européenne dans laquelle les parties réaffirment «leur détermination à poursuivre le renforcement de leur partenariat», l'union «de leurs efforts pour répondre aux défis transnationaux» et la pleine utilisation «des mécanismes institués par l'Accord-cadre CE-Canada». Pour ce faire, le cadre institutionnel des consultations canado-européennes sera désormais élargi grâce aux tenues de rencontres régulières entre le Premier ministre canadien et le président du Conseil européen et à des rencontres semestrielles entre le président du Conseil européen, la Commission et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.³⁶

2 — L'Allemagne

Ce trimestre de fin d'année s'ouvrait sur l'unification de l'Allemagne. Le Canada saluait cet événement en transmettant ses félicitations au gouvernement allemand et l'ambassadeur du Canada pour la République fédérale d'Allemagne, M. Thomas Delworth, représentait le pays aux cérémonies de l'unité le 3 octobre.³⁷

L'établissement d'une seule souveraineté allemande provoquait bien sûr des changements au niveau des relations diplomatiques officielles.³⁸ Ainsi, l'ambassadeur du Canada à Bonn devenait le nouvel ambassadeur auprès de l'Allemagne unie et la mission militaire et le consulat du Canada à Berlin-Ouest étaient transformés en consulat général dès le 3 octobre. Ce nouveau consulat dont M. Franco Pillarella,

34. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 19 novembre 1990, p. 3; *La Presse*, 17 novembre 1990, p. F4.

35. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 23 novembre 1990, p. A6; *The Globe and Mail*, 23 novembre 1990, p. A6.

36. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 22 novembre 1990; Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 22 novembre 1990.

37. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 222*, 2 octobre 1990; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 octobre 1990.

38. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 222*, 2 octobre 1990.

ancien chef adjoint du consulat de Berlin-Ouest, devrait assumer le poste couvrira le territoire incluant la ville de Berlin et l'ancienne République démocratique allemande. Un délégué commercial et un agent des affaires sociales s'ajouteront sous peu à son effectif. Au pays, l'ambassade de l'Allemagne de l'Est à Ottawa fermait ses portes le 2 octobre. M. Heinz Birch, l'ambassadeur est-allemand, avait quitté les lieux depuis quelques semaines déjà. Les seize diplomates de l'ambassade ouest-allemande avec à leur tête, M. Wolfgang Behrends, représenteront dorénavant l'État allemand au Canada.³⁹

3 – La CE

«Nous nous opposons vivement aux contingents que la Commission européenne a unilatéralement proposés pour le sébaste des divisions 3LN, la plie grise des divisions 3NO et surtout la morue de la division 3L (...). La proposition de la Commission signifierait la poursuite de la surpêche excessive que pratiquent les bâtiments de la CE (...). Les contingents ne fournissent aucune base pour discuter de l'accès aux ports canadiens ou la répartition des stocks excédentaires capturés dans la zone canadienne». C'est en ces termes que s'exprimaient le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, et le ministre des Pêches et des Océans, M. Bernard Valcourt, alors qu'étaient rendues publiques les intentions de la CE peut avant la réunion de décembre du Conseil des ministres des Pêches de la CE.⁴⁰ La CE adoptait à cette occasion les contingents prévus sans y apporter les changements désirés par le Canada.⁴¹

Le Canada entend poursuivre ses pourparlers diplomatiques avec les dirigeants européens que ce soit avec le commissaire aux Pêches de la Commission, M. Manuel Marin, que MM. Valcourt et Crosbie avaient de nouveau rencontré le 30 novembre à Bruxelles⁴² ou avec d'autres ministres tels que le ministre français délégué à la Mer, M. Jacques Mellick, rencontré à Paris le 7 novembre.⁴³

H — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

1 – Les échanges canado-soviétiques et le voyage du secrétaire d'État en Europe de l'Est

Du 13 au 17 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, se rendait en Europe de l'Est et en Union soviétique après un court arrêt au Royaume-Uni pour discuter de la situation au Moyen-Orient.⁴⁴ M. Clark visitait la

39. *Le Devoir*, 19 septembre 1990, p. 2.

40. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 286*, 11 décembre 1990; Alex BINKLEY, *The Globe and Mail*, 13 décembre 1990, p. B5.

41. *Le Devoir*, 21 décembre 1990, p. A5; Madeleine DROHAN et Kevin COX, *The Globe and Mail*, 21 décembre 1990, pp. B1 et B2.

42. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 279*, 29 novembre 1990; *Le Devoir*, 29 novembre 1990, p. A5.

43. *Le Devoir*, 7 novembre 1990, p. A5; *Le Devoir*, 8 novembre 1990, p. A7.

44. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 260*, 10 novembre 1990.

Tchécoslovaquie où il signait avec le ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre tchécoslovaque, M. Jiri Dienstbier, un accord de protection des investissements étrangers et un protocole d'entente sur les relations culturelles, universitaires et sportives. Il annonçait aussi qu'une mission spéciale d'experts se rendrait sous peu en Tchécoslovaquie pour monter des projets de coopération visant à soutenir les réformes démocratiques et l'économie de marché.⁴⁵

À Moscou, le but de la visite du secrétaire d'État était essentiellement de renforcer les liens entre les deux pays, dans la foulée des récentes rencontres entre le Premier ministre canadien et le Président soviétique. Après un échange avec M. Boris Yeltsin, le président de la Fédération de Russie, M. Clark s'entretenait avec son homologue soviétique, M. Eduard Chevardnadze, pour discuter d'une gamme de questions.⁴⁶ Il annonçait également que 45 conseillers canadiens, membres du Service administratif canadien aux organismes, iront en URSS pour aider les entreprises soviétiques dans leur transition vers une économie de marché.⁴⁷

La question d'une aide alimentaire à l'URSS était laissée en suspens par M. Clark. C'est à Paris, à l'issue de son entretien avec le président Gorbatchev, que le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, annonçait une aide canadienne à l'URSS. Les précisions sur la forme et la quantité de l'aide n'étaient fournies que quelques jours plus tard. On apprenait alors que les autorités canadiennes accordaient une ligne de crédit supplémentaire de \$150 millions pour l'achat de produits agricoles.⁴⁸

Les échanges canado-soviétiques de ce mois de novembre étaient complétés le 22, par la signature à Ottawa d'un nouvel accord de deux ans sur les relations universitaires, scientifiques et culturelles.⁴⁹

2 – La mission du ministre du Commerce extérieur en URSS

Du 20 au 28 octobre, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, dirigeait en Union soviétique une mission commerciale composée de trente sociétés canadiennes. Les villes de Léninegrad et de Moscou ainsi que la république de Kazakstan constituaient l'itinéraire de cette mission qui comprenait notamment au programme de ses activités la tenue de la neuvième réunion de la Commission économique mixte Canada-URSS et des rencontres avec le président du Conseil des ministres de l'Ukraine, le ministre des Relations économiques étrangères de l'URSS et le ministre soviétique de l'Industrie pétrolière et gazière.⁵⁰

45. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 264*, 15 novembre 1990; voir aussi *The Globe and Mail*, 16 novembre 1990, pp. A1 et A8.

46. *La Presse*, 17 novembre 1990, p. F1.

47. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 263*, 16 novembre 1990; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 17 novembre 1990, p. B3.

48. John Gray, *The Globe and Mail*, 22 novembre 1990, p. A5; Marie Tison, *Le Devoir*, 29 novembre 1990, p. A4; Hugh Winsor, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1990, p. A5.

49. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 275*, 23 novembre 1990.

50. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 237*, 12 octobre 1990 et *Déclaration no 90/61*, 24 octobre 1990.

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — Les discussions sur le libre-échange nord-américain avec le Mexique et les États-Unis

Le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, justifiait le 9 octobre devant le comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur la participation du Canada aux pourparlers sur un libre-échange nord-américain. Il retenait deux raisons : 1) les débouchés nouveaux offerts aux exportateurs canadiens grâce aux récentes modifications apportées par le Mexique à son économie, et 2) la nécessité d'une participation immédiate à ces discussions en raison de l'importance du marché nord-américain pour l'économie canadienne.⁵¹ Les consultations trilatérales sur cette question se poursuivaient au cours du trimestre, soit au niveau des représentants réunis par exemple le 16 octobre à Houston⁵² ou au niveau ministériel, au début de décembre à Bruxelles⁵³ et Washington.⁵⁴ Ces pourparlers préliminaires doivent permettre aux trois pays de décider de la date du début de négociations formelles et de la présence du Canada à la table des négociations.

2 — Cuba

Le vice-ministre cubain des Affaires extérieures, M. Ramon Sanchez Parodi, était de passage à Ottawa, Toronto et Québec à la fin de novembre. L'investissement et le commerce étaient au cœur des thèmes développés lors de sa visite. L'état des relations bilatérales n'était pas laissé de côté et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devait promettre à son invité de se rendre éventuellement en visite officielle à Cuba.⁵⁵ Par ailleurs, toujours à la fin du mois de novembre, le Canada augmentait à \$30,9 millions l'assurance offerte aux exportateurs de produits agricoles et halieutiques. Le montant précédent, annoncé en novembre 1989, s'établissait à \$20,9 millions.⁵⁶

3 — Le Guatemala

Le Canada répondait à une invitation du gouvernement guatémaltèque en envoyant deux observateurs aux élections générales du 11 novembre. M. Ron Gould, directeur général adjoint à Élections Canada, et M. Brian Dickson, ambassadeur du Canada au Guatemala, visitaient à ce titre les bureaux de vote et participaient aux activités de surveillance du Tribunal électoral suprême du Guatemala.⁵⁷

51. Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 90/58*, 9 octobre 1990.

52. Ambassade du Canada, *Les Dossiers à Washington*, vol. no. 7, novembre 1990, p. 2.

53. Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1990, pp. B1 et B2.

54. *Le Devoir*, 17 décembre 1990, p. 2.

55. *Le Devoir*, 26 novembre 1990, p. 4.

56. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 276*, 26 novembre 1990.

57. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 257*, 9 novembre 1990.

4 – Haïti

Le gouvernement canadien se réjouissait le 23 décembre de la confirmation officielle de l'élection du père Jean-Bertrand Aristide à la présidence d'Haïti.⁵⁸ Les élections générales avaient eu lieu le 16 décembre. Dix observateurs canadiens participaient alors sous l'égide de l'Organisation des États américains à une mission d'observation des élections tandis que dix militaires canadiens se joignaient, à titre d'experts en sécurité, à la mission d'observation des Nations Unies pour la vérification des élections en Haïti (ONUVEH).⁵⁹ En octobre, quinze canadiens avaient observé sous les auspices de l'OEA l'enregistrement des électeurs.⁶⁰

J – Le Canada et le Moyen-Orient

1 – La crise du golfe Persique

À deux semaines de l'échéance du 15 janvier, le trimestre de fin d'année se terminait sur une note d'attente après les tentatives d'efforts diplomatiques et une évaluation des effets des sanctions économiques sur l'Irak. Au long des semaines qui précédèrent, les débats étaient nombreux au pays sur l'engagement et le rôle du Canada dans ce conflit. Le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur notamment entamait une série d'audiences sur cette question. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale y comparaissaient le 25 octobre. M. Clark déclarait à cette occasion le Canada prêt à recourir à la force pour déloger les forces irakiennes du Koweït, «même sans l'approbation des Nations Unies». ⁶¹ Cette déclaration soulevait plus tard de nombreuses questions à la Chambre des communes. M. Clark se représentait le 10 décembre devant le Comité pour discuter cette fois des répercussions des sanctions économiques sur l'Irak. Il estimait alors les sanctions «nécessaires» mais «insuffisantes» pour permettre seules le retrait des troupes irakiennes du Koweït. ⁶²

L'application des sanctions par les forces militaires se poursuivait donc jusqu'à la fin du trimestre. On estimait en décembre à 1597 les interceptions de navires effectuées par les forces canadiennes dans le Golfe, soit près de 25 % de toutes les interceptions réalisées par la force multilatérale. ⁶³ C'est le Groupe opérationnel du Canada (GOCA), dirigé par le commodore Ken Summers, qui menait ces missions de patrouille à partir du 1^{er} octobre. Quant au Groupe opérationnel aérien du Canada au Moyen-Orient (GOAMCO) stationné au Qatar, ses missions d'accompagnement débutaient le 6 octobre. Le quartier général des forces aériennes et maritimes du

58. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 décembre 1990.

59. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 252*, 2 novembre 1990.

60. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 285*, 11 décembre 1990.

61. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/62*, 25 octobre 1990; Ross Howard, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1990, pp. A1 et A6; *La Presse*, 26 octobre 1990, p. A1; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 26 octobre 1990, pp. A1 et A2.

62. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/73*, 10 décembre 1990.

63. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 294*, 28 décembre 1990.

Canada s'établissait pour sa part à Bahrein.⁶⁴ Les dépenses attribuables à la présence canadienne dans le Golfe modifiaient les prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale et du gouvernement. Pour s'ajuster à cette situation, un budget de dépenses supplémentaires était déposé le 23 novembre⁶⁵ (voir la section sur les politiques de Défense).

Le 19 octobre, le Canada annonçait qu'il suspendait les activités de son ambassade au Koweït et les cinq membres du personnel qui s'y trouvaient encore étaient transférés à l'ambassade de Bagdad. L'ambassade, précise le communiqué annonçant cette décision, n'est pas officiellement fermée : les activités y sont suspendues temporairement en raison de la situation.⁶⁶ La grande majorité des ressortissants occidentaux et canadiens retenus en Irak était évacuée au début de décembre.⁶⁷ À la fin de novembre, une mission humanitaire à caractère privé formée de trois députés du Parlement canadien s'était même rendue en Irak pour hâter le départ des Canadiens.⁶⁸

Que ce soit par le biais des ambassades, au niveau des ministres ou des chefs de gouvernement, les contacts entre les dirigeants canadiens, les autres membres de la coalition et les pays voisins impliqués dans la région se multipliaient avec la fin du trimestre. On retiendra de ces activités, la tournée de consultations rapides qu'effectuait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Turquie, en Jordanie, en Israël et en Égypte du 23 au 26 novembre⁶⁹ et le déplacement du ministre de la Défense nationale à Bahrein à la mi-novembre.⁷⁰

Aux Nations Unies, des comités spéciaux et le Conseil de Sécurité connaissaient une période d'intense activité. Par exemple, un comité coprésidé par le Canada et la Finlande veillait à la mise en œuvre des sanctions tandis qu'un sous-comité présidé par le Canada étudiait les demandes d'aide des pays économiquement touchés par ce conflit.⁷¹ De son côté, le Conseil de Sécurité adoptait trois nouvelles résolutions sur la crise du Golfe. Le 29 octobre, la résolution 674 condamnait les agissements des forces d'occupation irakiennes, le 28 novembre, la résolution 677 blâmait les efforts de l'Irak pour modifier la composition démographique et détruire les actes d'état civil

64. Ministère de la Défense nationale, *Forces canadiennes dans le golfe Persique*, 21 décembre 1990, 36p.; Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 61/90*, 17 octobre 1990.

65. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 69/90*, 23 novembre 1990.

66. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 241*, 19 octobre 1990; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 20 octobre 1990, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 20 octobre 1990, p. A7.

67. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 284*, 9 décembre 1990; *Le Devoir*, 10 décembre 1990, pp. 1 et 4; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 10 décembre 1990, pp. A1 et A2.

68. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 278*, 28 novembre 1990; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 7 novembre 1990, pp. A1 et A7; *The Globe and Mail*, 28 novembre 1990, p. A7; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1990, pp. A1 et A7 et 30 novembre 1990, p. A10.

69. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 259*, 10 novembre 1990 et *Communiqué no 268*, 14 novembre 1990; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 15 novembre 1990, p. A8, 24 novembre 1990, p. A7 et 26 novembre 1990, p. A7; *Le Devoir*, 26 novembre 1990, p. 6.

70. *Le Devoir*, 17 novembre 1990, pp. A1 et A4; *The Globe and Mail*, 19 novembre 1990, pp. A1 et A2.

71. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/73*, 10 décembre 1990.

du Koweït, et, le lendemain, le 29 novembre, la résolution 678 autorisait les États qui coopèrent avec le Koweït à user «de tous les moyens nécessaires» pour faire respecter le contenu des résolutions antérieures.⁷²

Exceptionnellement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de même que douze de ses homologues des pays membres du Conseil étaient présents à New York lors du vote sur la résolution 678. Il prononçait alors un discours expliquant l'appui du Canada à cette résolution. Il concluait cette allocution en déclarant que le choix entre la paix et la guerre incombait maintenant à l'Irak.⁷³

2 – Israël

Le Canada se joignait aux autres membres du Conseil de Sécurité qui, unanimes, adoptaient le 13 octobre la résolution 672 condamnant «les actes de violence» commis à Jérusalem le 8 octobre.⁷⁴ Le gouvernement canadien avait d'ailleurs lancé un appel au calme à cette occasion et émis «de graves doutes» quant à la nécessité de la force dont ont usé les autorités israéliennes.⁷⁵ Le 20 décembre, le Conseil de Sécurité, toujours à l'unanimité, votait la résolution 681 portant sur la protection des Palestiniens dans les territoires occupés et sur une déclaration annexe favorable à une conférence internationale sur le Moyen-Orient.⁷⁶ La question palestinienne avait été à l'ordre du jour du secrétaire d'État aux Affaires extérieures lors de son passage en Israël pendant sa tournée au Moyen-Orient. M. Clark s'était alors entretenu avec le premier ministre Yitzhak Shamir, son homologue israélien, M. David Levy, et divers dirigeants palestiniens.⁷⁷

K — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – L'Afrique du Sud

L'abrogation du *Separate Amenities Act* en Afrique du Sud était qualifiée par le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures «d'important pas en avant» et «de preuve concrète» de l'intention du gouvernement sud-africain d'abolir l'apartheid. Dans cet élan, il souhaitait de plus voir s'abroger prochainement d'autres lois de discrimination raciale dont le *Group Area Act* et les *Lands Acts*.⁷⁸

72. Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1990, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 30 novembre 1990, pp. 1 et 4; *Le Monde*, 30 novembre 1990, p. 3.

73. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/70*, 29 novembre 1990; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/69*, 28 novembre 1990.

74. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 238*, 13 octobre 1990.

75. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 234*, 8 octobre 1990.

76. *Le Devoir*, 21 décembre 1990, p. A7; *The Globe and Mail*, 21 décembre 1990, p. A8.

77. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1990, p. A9.

78. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 239*, 15 octobre 1990.

2 – Le Bénin

Le premier ministre béninois, M. Nicéphore Soglo, effectuait une visite de travail au Canada du 6 au 10 novembre. M. Soglo discutait avec les dirigeants de l'ACDI et du gouvernement du raffermissement des relations bilatérales et de la transition du Bénin vers le multipartisme. Il terminait sa visite à Montréal où il tenait des consultations avec des représentants des secteurs public et privé.⁷⁹

3 – Le Rwanda

La situation au Rwanda marqué au mois d'octobre par des combats dans la capitale inquiétait le gouvernement canadien au cours du trimestre. Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, exprimait ses préoccupations au ministre de l'Éducation du Rwanda, M. Charles Nyandwi, venu à Ottawa discuter des relations bilatérales. Si le programme d'aide canadienne dans ce pays demeurait inchangé, certains projets voyaient leur concrétisation retardée. C'est ainsi que les signatures d'entente prévues lors du passage de M. Nyandwi étaient reportées.⁸⁰ Par contre, l'ACDI accélérât la mise en exécution de son programme d'aide alimentaire pour répondre à une éventuelle pénurie alimentaire.⁸¹

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – La réunion de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, accueillait à Calgary et à Jasper, du 4 au 7 octobre ses homologues de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour une réunion spéciale et des discussions informelles. En plus d'explorer l'avenir de leurs relations, le Canada et les pays de l'ANASE annonçaient alors un programme régional de formation d'une valeur de \$9,1 millions ainsi que quatre autres projets de coopération totalisant \$31,19 millions dans les domaines de l'océanologie, l'agro-alimentation et les ressources humaines. Tous ces projets seront financés par l'ACDI et gérés à partir du Centre Canada-ANASE de Singapour.⁸²

2 – La réunion de la Conférence sur la coopération économique Asie-Pacifique

Les 20 et 21 novembre se tenait à Vancouver la première réunion du groupe de travail sur la conservation des ressources marines du Pacifique créé sous les auspices de la CEAP (Conférence sur la coopération économique Asie-Pacifique). Des hauts

79. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 253*, 5 novembre 1990.

80. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 231*, 5 octobre 1990; Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 236*, 11 octobre 1990.

81. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 258*, 9 novembre 1990.

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 217*, 1^{er} octobre 1990, *Communiqué no 225*, 5 octobre 1990 et *Communiqué no 223*, 7 octobre 1990; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration*, 4 octobre 1990.

fonctionnaires et des spécialistes des 11 pays membres se penchaient sur des problèmes communs de pollution marine tels que le transport des matières dangereuses et le déchargement de polluants marins. Ils formulaient des recommandations en vue de la prochaine réunion ministérielle de la CEAP qui aura lieu à Séoul en 1991.⁸³

3 – Séjours canadiens dans la région Asie-Pacifique

Les responsables de la politique économique et technologique canadienne effectuaient au cours du trimestre des séjours dans les pays de la région Asie-Pacifique. Par exemple, M. Tom Hockin, ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme devait entreprendre du 8 au 18 novembre une tournée en Corée du Sud et en Australie pour y faire la promotion du commerce et du tourisme.⁸⁴ Le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, se dirigeait pour sa part vers Hong-Kong et le Japon pour prospecter ou finaliser divers projets d'investissement.⁸⁵

4 – Le Pakistan

Des Canadiens étaient dépêchés au Pakistan à deux reprises au mois d'octobre. D'abord, M. Ronald Atkey, spécialiste en droit constitutionnel, se rendait au Pakistan pour observer le déroulement des procédures judiciaires entreprises contre l'ex-première ministre Benazir Bhutto.⁸⁶ Puis, trois parlementaires étaient chargés de surveiller les élections du 24 octobre et le dénombrement des suffrages.⁸⁷ Tous ces observateurs remettront un rapport au gouvernement à leur retour au pays.

5 – L'aide au développement

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) prêtait le 1^{er} octobre \$5,3 millions US à la Chine pour appuyer la vente de matériel spécialisé dans la construction d'automobiles.⁸⁸ Un second prêt, celui-ci d'une valeur de \$24,9 millions US, était consenti à l'Indonésie pour la modernisation d'une station au sol de télécommunications par satellite.⁸⁹

M — Les politiques dans l'Arctique

Le Canada relançait au cours du trimestre l'idée de la création du Conseil de l'Arctique. Il entend faire une proposition formelle en ce sens aux sept autres pays présents dans cette région lors de la rencontre ministérielle sur la coopération

83. Ministère des Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 270*, 20 novembre 1990.

84. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 254*, 5 novembre 1990.

85. *The Globe and Mail*, 13 novembre 1990, p. B12; Edith TERRY, *The Globe and Mail*, 17 novembre 1990, p. B5.

86. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 242*, 22 octobre 1990.

87. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 243*, 23 octobre 1990.

88. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 220*, 1^{er} octobre 1990.

89. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 271*, 20 novembre 1990.

environnementale prévue en Finlande au printemps prochain. Les autorités canadiennes se déclaraient de plus disposées à accueillir le secrétariat de cet organisme et à aider au financement de ces travaux.⁹⁰

Par ailleurs, le dossier de la construction d'un brise-glace *Polar 8* était ravivé alors qu'un rapport du comité de la Défense de la Chambre des communes demandait au gouvernement canadien de reconsidérer l'annulation de ce projet et de renforcer la capacité canadienne à faire respecter sa souveraineté dans l'Arctique. Aucune recommandation sur le coût de cette opération n'était toutefois précisée.⁹¹

N — Chronologie thématique*

Adhésion du Canada à la CIM

3 octobre :

Auparavant admis à titre d'observateur, le Canada devient membre à part entière de la Commission inter-américaine des femmes (CIM) qui est une agence spécialisée de l'Organisation des États américains dans l'amélioration des conditions de vie des femmes latino-américaines. Mme Kay Stanley, coordonnatrice de la condition féminine du Canada agira en tant que déléguée aux prochaines réunions du CIM. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 224*, 3 octobre 1990).

Réunion du Commonwealth à Ottawa

9 octobre :

Les ministres du Commonwealth responsables de la situation de la femme sont réunis à Ottawa pour discuter du thème : «Les femmes et l'égalité économique» et le Premier ministre canadien participe à cette rencontre en prononçant un discours sur ce sujet. (Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 9 octobre 1990).

Visite canadienne à New York et en Amérique centrale

9 octobre :

Le général John de Chastelain, le chef de l'État-major de la Défense, entreprend une visite de cinq jours du contingent canadien posté au Costa Rica, au Honduras et au Nicaragua. Il profite aussi de ce voyage pour s'arrêter au siège des Nations Unies à New York où des rencontres avec l'ambassadeur canadien et le Secrétaire général de l'ONU sont prévues. (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 60/90*, 9 octobre 1990).

90. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/68*, 28 novembre 1990 ; voir aussi Marie TISON, *Le Devoir*, 29 novembre 1990, p. A4.

91. ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 9 novembre 1990, p. A3 ; GILLES PAQUIN, *La Presse*, 9 novembre 1990, p. B1.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Directeur général de l'AIEA au Canada

14 octobre :

M. Hans Blix, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, débute un séjour de trois jours au Canada. M. Blix doit rencontrer M. Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international ainsi que des hauts fonctionnaires, des membres de sociétés de la Couronne et des représentants des services publics. (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. *Communiqué no 90/132*, 15 octobre 1990).

Le Centre des droits de la personne ouvre ses portes

19 octobre :

Après plus de deux années de préparation et d'organisation, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique dirigé par M. Ed Broadbent est finalement inauguré à Montréal. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 90/60*, 19 octobre 1990).

L'intronisation de l'Empereur Akihito du Japon

12 et 13 novembre :

Le gouverneur général du Canada, M. Ray Hnatyshyn assiste à Tokyo aux cérémonies de l'intronisation de l'Empereur Akihito du Japon. Près de 150 chefs d'État et de gouvernement et dignitaires sont présents à cette occasion. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 256*, 6 novembre 1990). Le gouverneur général représente également le Canada aux cérémonies du Jour du Souvenir, le 11 novembre, au cimetière militaire du Commonwealth à Yokohama. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 septembre 1990).

Accord aérien Canada-Arabie saoudite

13 novembre :

Le Canada et l'Arabie saoudite signent leur premier accord de services aériens. Le ministre canadien de la Défense nationale, M. Bill McKnight, et le ministre saoudien de la Défense et de l'Aviation civile, le Prince ben Abdul Aziz paraphent cette entente à Djedda au nom de leur gouvernement respectif. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 262*, 14 novembre 1990).

Candidature canadienne au HCR

16 novembre :

Mme Flora MacDonald, ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de l'Immigration, sera la candidate du Canada au poste de haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ce poste est devenu vacant à la suite de la démission inattendue de M. Thorvald Stoltenberg de Norvège. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 266*, 16 novembre 1990).

Visite militaire soviétique

18 au 23 novembre :

Le premier sous-chef de l'état-major général de l'URSS, M. Bronislav Omelichev, est à la tête d'une délégation de passage au Canada. Cette visite s'inscrit dans le cadre

des échanges militaires canado-soviétiques et des pourparlers entre les états-majors des deux pays. La délégation soviétique visite Ottawa, Québec, Bagotville et Halifax. (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 66/90*, 15 novembre 1990).

Les forces canadiennes au sein de l'ONUCA

7 décembre :

La 89^{ème} unité d'hélicoptères légers dépêchée en mars et une centaine d'observateurs des Forces armées canadiennes affectés au Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) étaient rapatriés au Canada à la mi-décembre. Après cette date, seule une trentaine d'observateurs canadiens continueront de participer à cette opération. (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 75/90*, 7 décembre et *Communiqué no 15/90*, 22 mars 1990).

Vente d'un réacteur nucléaire CANDU

27 décembre :

On apprend la signature d'un contrat de vente entre la Corée du Sud et la Société Énergie atomique du Canada limitée (EAC) pour l'achat d'un réacteur CANDU. La Corée du Sud se dote ainsi d'un deuxième réacteur nucléaire d'origine canadienne. Quant à l'EAC, elle n'avait réalisée aucune vente dans ce secteur depuis 1981. (*Le Devoir*, 28 décembre 1990, pp. 1 et 4; *The Globe and Mail*, 28 décembre 1990, pp. A1 et A2).

Nominations diplomatiques

26 octobre :

Quelques modifications sont apportées à la représentation du Canada à l'étranger. Mme Raynell Andreychuk est nommée ambassadrice au Portugal, M. Jacques Bilodeau, ambassadeur au Sénégal avec accréditation simultanée au Cap-Vert, M. Martin Collacott, ambassadeur en Syrie et M. Paul Dingleline, ambassadeur en Thaïlande avec accréditation au Laos et au Vietnam. Quant à Mme Dilys Buckley-Jones, elle devient haut-commissaire à la Trinité-et-Tobago. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 248*, 26 octobre 1990).

23 novembre :

Deux autres nominations s'ajoutent près d'un mois plus tard. Il s'agit de M. Michael Bell qui représentera le Canada à titre d'ambassadeur en Israël et de haut-commissaire à Chypre et de M. Percy Sherwood qui devient le nouvel ambassadeur canadien en Jordanie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 272*, 23 novembre 1990).

28 décembre :

M. Nestor Gayowsky entrera en fonction, au début de l'année prochaine avec l'ouverture du consulat général du Canada à Kiev, au poste de consul général. Quant à MM. John Paynter et George Seymour, ils sont respectivement nommés haut-commissaire en Inde et haut-commissaire en Malaisie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 293*, 28 décembre 1990).